



Wallonie



Service public
de Wallonie

DÉPARTEMENT DE LA LEGISLATION
DES POUVOIRS LOCAUX
ET DE LA PROSPECTIVE

**DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET
DU DEVELOPPEMENT DES POUVOIRS
LOCAUX**

Tél. : 081 32 32 11
Fax : 081 32 32 33
Mél : rudy.jansemme@spw.wallonie.be

A Mesdames et Messieurs :

- les Présidents des partis politiques
- les Présidents et Membres des Collèges communaux
- les Présidents et Membres des Collèges provinciaux

Pour information :

A Mesdames et Messieurs :

- les Secrétaires communaux
- les Greffiers provinciaux

Vos réf. :
Nos réf. : 050301/RJ/20120806-1
Annexe(s) :

Votre contact : Rudy JANSEMME, Directeur - ☎ 081/32 32 11 - ✉ rudy.jansemme@spw.wallonie.be

**Objet : Elections communales et provinciales du 14 octobre 2012 –
Pré-encodage des actes de présentation des candidatures**

Jambes, le **09 AOUT 2012**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'organisation des prochaines élections communales et provinciales du 14 octobre 2012, la Wallonie met un système facultatif de pré-encodage numérique des actes de présentation des candidatures à la disposition des listes et des candidats.

L'objectif de ce pré-encodage est triple :

1. permettre l'édition des actes de présentation des candidatures ;
2. accélérer les séances de réception des actes de présentation des candidatures les 13 et 14 septembre 2012 ;
3. permettre une large diffusion des listes des candidats via le portail internet des élections 2012.

Il est donc souhaitable qu'il soit utilisé par le plus grand nombre des listes et candidats, et je vous invite en conséquence à en promouvoir l'usage.

Ce système, qui sera accessible à partir du 20 août 2012, permettra ainsi aux personnes qui effectueront le dépôt des actes de présentation des candidatures (ci-après les déposants) les 13 et 14 septembre 2012 d'éditer ces actes en ligne.

L'accès à ce système est toutefois, pour des raisons de bonne organisation, limité aux déposants. Ceux-ci doivent donc, pour y accéder, effectuer une demande individuelle d'accès auprès du président du bureau communal ou de district, qui leur communiquera les codes d'accès relatifs à une circonscription et une élection donnée. Le module de pré-encodage sera activé sur le portail des élections 2012 à l'adresse

http://elections2012.wallonie.be/operateurs_electoraux_modules_utiles.html

N° Vert : 0800
11 901 (Informations
générales)

<http://spw.wallonie.be>



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE

DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

Avenue Gouverneur Bovesse 100, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 32 72 11 • Fax : 081 30 90 93

Une procédure spécifique est parallèlement mise en place, afin de permettre aux partis politiques qui solliciteront un numéro d'ordre commun régional ou provincial de procéder de manière centralisée au pré-encodage de leurs listes de candidats.

Si vous souhaitez bénéficier de cette procédure spécifique, je vous invite :

1. à déterminer le ressort géographique (canton, district, arrondissement...) pour lequel chaque demande d'accès est formulée, et cela pour les deux types de scrutins ;
2. à communiquer les coordonnées de la personne qui sera concrètement désignée comme déposant pour ce ressort géographique.

Je vous invite à me communiquer ces informations, à partir du 10 août au moyen du formulaire ci-joint.

Les personnes ainsi désignées devront alors effectuer la demande d'accès auprès de la cellule Elections 2012 (elections.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be) en indiquant :

1. le type d'élection pour lequel la demande est effectuée (la demande peut viser les deux types d'élections) ;
2. la ou les circonscription(s) concernée(s).
3. le sigle des listes qui seront pré-encodées.

Les codes d'accès seront dès lors envoyés par mail à ces personnes.

Tous les renseignements concernant cette procédure peuvent être obtenus auprès de la cellule Elections 2012 au 081/32.37.62 ou à l'adresse suivante :

elections.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice générale,

A blue ink signature of Sylvie MARIQUE, consisting of a stylized, flowing line that starts with a sharp peak and ends with a long, sweeping tail.

Sylvie MARIQUE

**Formulaire de désignation des personnes habilitées à effectuer le
pré-encodage des listes de candidats**

Je soussigné(e) _____ représentant le parti
_____ (indiquer le nom complet), désigne les personnes
suivantes pour procéder au pré-encodage des listes de candidats pour les élections
communales et provinciales du 14 octobre 2012 :

Ressort géographique concerné ¹	Personne désignée ²	Election communale ³	Election provinciale ³

A _____, le ____ août 2012

Signature,

¹ Indiquer le nom et le ressort géographique

² Indiquer les nom et prénoms de la personne, ainsi que son adresse mail.

³ Cocher l'élection concernée